

Ensemble,

Le Palais autrement

N° 26

fév. 2014



Le 23 mars, vont avoir lieu les élections municipales : pourquoi nous représentons-nous ?

Au Palais, le choix va être simple, il n'y aura que deux listes : celle du maire sortant, en place depuis 2000 et notre liste " Ensemble Le Palais Autrement", libre de toute attache partisane.

Il s'agit d'une liste citoyenne où chacune et chacun garde sa liberté d'expression. Elle est composée de femmes et d'hommes de terrain, animés par la volonté d'améliorer la qualité de vie et redynamiser le Palais. Durant six ans, avec des moyens très limités, nous vous avons informés régulièrement sur certains dossiers par des journaux tels que celui-ci, rendu compte sur notre site Internet de nos propositions et positions au conseil municipal, expliqué nos divergences mais aussi adopté toutes les mesures qui nous ont semblé servir l'intérêt des Palaisiens. Mais nombre de nos suggestions n'ont pas été entendues . C'est la raison qui nous amène à



solliciter votre soutien et donc, vos suffrages. Notre équipe, boostée par de jeunes esprits dynamiques, travaille à finaliser notre programme qui, étoffé d'idées novatrices, vous sera présenté dans sa globalité début mars.

Nous parions sur la transparence et la démocratie locale, le travail d'équipe et la prise en compte des nombreux problèmes de votre vie quotidienne : écoles, garderie, crèche, vie culturelle, sportive, associative, routes, friches, équipements,

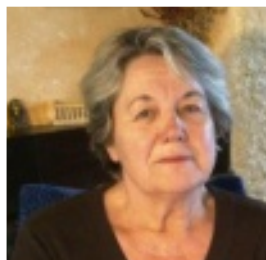
environnement, transports, commerces de proximité, patrimoine ... et leur impact sur vos impôts locaux!

Notre "projet phare" : permettre aux Palaisiens de se mêler de ce qui les regarde .

Une nouveauté pour ces élections : pour la première fois, avec un seul bulletin, vous allez élire vos Conseillers Municipaux et vos représentants à l'Agglomération de Limoges.

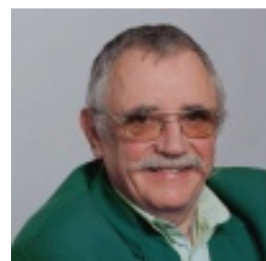
Notre groupe a donc pris une décision importante : comme nous sommes de farouches défenseurs du **non cumul des mandats**, notre décision est que la fonction de maire et la fonction de représentant à l'Agglo soient dissociées.

Si nous sommes élus,
nous proposerons au Conseil Municipal d'élire **Claudine Dely** maire du Palais,

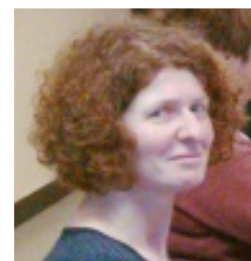


Claudine Dely

Yvan Tricart et Carole Salesse
auront la tâche de défendre le Palais
à l'Agglomération de Limoges.



Yvan Tricart



Carole Salesse

Pour ce prochain mandat, si vous nous faites confiance, notre premier objectif sera la transparence et la démocratie.

TRANSPARENCE – DÉMOCRATIE

La transparence, c'est offrir aux citoyens les moyens de connaître à tout moment les projets de la commune, ses actions en cours et son fonctionnement démocratique.

La démocratie, c'est cultiver la concertation et éviter de concentrer les pouvoirs en partageant les responsabilités. En ce sens, deux principes fondent notre action :

- **le non-cumul des mandats** : les modalités de vote ont changé (loi du 17 mai 2013) car désormais en votant pour les conseillers municipaux le 23 mars 2014, vous voterez également pour vos représentants à Limoges Métropole, dite "l'Agglo" (3 pour Le Palais, 2 titulaires et 1 suppléant).

Voici comment se présenteront vos bulletins de vote

Aussi, pour appliquer ce non-cumul des mandats, si nous sommes élus, Claudine DELY est pressentie pour être maire (candidat 2 du croquis) et notre tête de liste Yvan TRICART siégera à l'Agglo (candidat 1) avec Carole Salesse (candidat 4)

Cela implique un **travail d'équipe**

concerté et la réciprocité des informations pour une bonne concordance entre les deux instances. Nous en prenons l'engagement !

- **la concertation et l'information de la population** : au cours des contacts avec nos concitoyens, nous avons noté leur désir fréquemment exprimé d'être mieux informés des affaires municipales et des événements locaux. Nous souhaitons leur donner les moyens de cette aspiration légitime qui seront développés dans un prochain bulletin et au cours de la réunion publique du 18 mars prochain.



FINANCES LOCALES : la pression financière de l'État

Les dotations de l'État baisseront de 1,5 milliard d'€ en 2014 et autant en 2015, "afin de financer le **Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi de 20 milliards d'€ destiné aux entreprises**". D'autres réductions des recettes communales sont prévues : suppression du reversement de diverses taxes (raccordement au réseau d'assainissement collectif, électricité), des compensations d'exonérations de taxe d'habitation...

Les effets de cette politique nationale risquent d'entraîner une diminution des investissements des collectivités qui assurent en France plus de 70 % de l'investissement public et font vivre de très nombreuses entreprises.

Les élus sont ainsi pris dans un étau avec, d'un côté, les impératifs courants – voirie, équipements, logements, éducation, culture, sport, crédits, subventions, etc. – et, de l'autre, la restriction drastique de leurs moyens

financiers, au moment même où elles subissent le coût de nouveaux transferts de compétences (ex. du périscolaire à la charge des communes).

Après ces annonces du Gouvernement, les communes, déjà affaiblies par la réforme territoriale qui favorise les régions et les métropoles, craignent de ne pas survivre à ces nouvelles mesures. Les maires ont le moral au plus bas et redoutent d'avoir à faire un choix entre la diminution des services, l'augmentation des impôts locaux ou de l'endettement ! La mission budgétaire du prochain mandat municipal va être périlleuse.

Nous prenons l'engagement, sans augmenter la part communale des impôts locaux, de maintenir la qualité des services sans aggraver la dette communale !

VIE LOCALE

Transports

Dans le but de renforcer l'attractivité du centre-ville, d'améliorer la mobilité de tous les Palaisiens et de faciliter la vie des personnes isolées, nous souhaitons **expérimenter un service de navette gratuite**. Les rotations de ce véhicule, accessible aux personnes à mobilité réduite, desserviront tous **les quartiers excentrés de la ville, les zones de commerces, le centre bourg et les arrêts principaux des lignes de bus de la TCL**.



Ainsi tout au long de la journée, les Palaisiens accéderont facilement en divers points de la commune, ils pourront rejoindre directement le **parking intermodal de Beaubreuil** (Pôle de Fougères) où la fréquence des bus de la TCL est très importante.

Les parcours et les fréquences de la navette pourront être adaptés en fonction des jours de la semaine et des activités sportives et culturelles (mercredi après-midi liaisons plus intenses entre base nautique, stades, halles des sports, ateliers musique, etc).

Selon certaines conditions, ce véhicule pourrait également être mis à disposition des associations de la commune (carburant restant à leur charge) pour des sorties diverses, déplacements sportifs, sorties culturelles en dehors des plages horaires d'utilisation en navette)

Tous les Palaisiens seront invités à se prononcer sur les modalités des déplacements souhaités de cette navette gratuite via un questionnaire (détachable du bulletin municipal) qui sera à retourner en Mairie. Les plannings et déplacements pourront être ainsi établis dans un souci de répondre au plus grand nombre.



Venez placer vos points et discuter des parcours possibles lors de la réunion publique :

MARDI 18 MARS 20h30
Salle des fêtes G.Philipe

PRESENTATION DU PROGRAMME
DEBAT AVEC LA LISTE
ENSEMBLE LE PALAIS AUTREMENT

Bords de Vienne

La commune possède de forts atouts en matière environnementale, notamment les bois communaux, le bord de Vienne et le ruisseau du Palais, trames vertes et bleues qui doivent être réparées puis préservées (biodiversité). Ces espaces pourront fournir des « Services Nature » gratuits (promenades, baignade, footing, pêche, etc.) et ainsi renforcer l'attractivité de la commune.

La Sablière a été depuis toujours le seul lieu de baignade libre des Palaisiens et des communes alentour. Nous entreprendrons toutes les démarches utiles et nécessaires pour qu'elle le redevienne. Un aménagement de loisirs sera élaboré avec les usagers et les associations de pêche et de sport nautique.

De même, l'entretien et la mise en valeur du parc du centre de loisirs et des quelques vestiges en bord de Vienne feront l'objet d'une réflexion concertée.

Aménagement des bords de Vienne des pistes à débattre



Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera revu au cours de la mandature, dans le cadre d'une large concertation avec les habitants. Nos objectifs seront une meilleure prise en compte de l'environnement, des impératifs d'économie d'énergie, mais également d'une meilleure adéquation entre les zones pavillonnaires et les implantations de logements sociaux, notamment pour favoriser la mixité. Sans attendre, nous souhaitons remettre en question les projets en cours : lotissement d'Anguernaud, logements sociaux rues Pasteur et Renoir.

L'une de nos ambitions principales est d'encourager l'éco-citoyenneté en exploitant les procédures d'aides existantes permettant d'initier une politique incitative de rénovation éco-responsable des logements anciens et de réhabilitation des logements abandonnés (bâtiments Wattelez et Poueix).

Remarque : vu les impacts irréversibles sur ce patrimoine induits par l'emprise prévue de la LGV Limoges Poitiers qui, de surcroît paralyserait tout projet d'urbanisme, nous pensons indispensable de poursuivre notre opposition active depuis 2009 jusqu'au recours juridique si nécessaire.

La liste " Ensemble Le Palais autrement " étant indépendante de tout parti politique, elle ne peut vivre que par votre soutien amical et ... financier, vos dons seront par conséquent les bienvenus (chèque à l'ordre de : Ensemble Le Palais Autrement).
 Adresse : Collectif alternatif 63 route des Bardys 87410 Le Palais/Vienne.
 Pour consulter notre site : <http://lpsv.vvantricart.info/>



Nom, prénom

Adresse :.....

Adresse mail (facultatif) :

Je soutiens la liste "Ensemble Le Palais Autrement"

Mes remarques et suggestions

.....

.....

Signature :

